DLP 28-6-84385538

Avertissements agricoles

Edition Grandes cultures

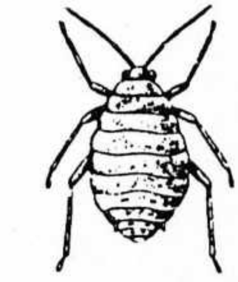
Bulletin Technique n° 20 du 21 juin 1984

COLZA : attention au puceron cendré !
Alternaria : pas d'évolution
BLE D'HIVER : surveiller le puceron des épis
Ne traitez plus contre les maladies.
MAIS : des rougissements
Pyrale : le vol n'a pas démarré
POMME DE TERRE : Mildiou : renouveler la protection

COLZA : ATTENTION AU PUCERON CENDRE

Ce puceron colonise actuellement certains colzas (Bas-Rhin - Région de LUNEVILLE, notamment) - SURVEILLEZ VOS CHAMPS - Si un orage survient et fait chuter les populations, un nouveau contrôle sera nécessaire ultérieurement.

Si vous constatez **au moins 2 colonies/m2,** un traitement est nécessaire. Un traitement de bordure peut parfois suffire mais en cas d'infestation généralisée vous devrez avoir recours au traitement aérien. Utilisez PIRIMOR G : 500 g/ha.



Puceron cendré

* **Alternaria** : peu d'évolution
Le traitement n'est toujours pas justifié. Maintenir encore la surveillance 1 à 2 semaines dans les situations tardives.

BLE D'HIVER : SURVEILLEZ LES PUCERONS DES EPIS

On peut observer localement des infestations voisines du seuil d'intervention. Les nombreux auxiliaires présents (coccinelles, ...) doivent toutefois permettre de limiter les populations. Surveillez vos blés jusqu'au stade pâteux. Vous ne devez envisager des traitements **que si plus de la moitié des épis sont infestés.** Si nécessaire, utilisez de préférence PIRIMOR G (250 g/ha) qui, parmi les produits autorisés, respecte le mieux la faune auxiliaire.

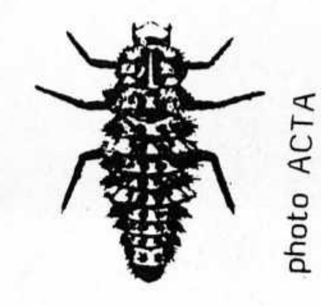


photo ACTA

Larve de coccinelle aphidiphage

* **Maladies** : ne traitez plus contre les maladies.

MAIS : DES ROUGISSEMENTS

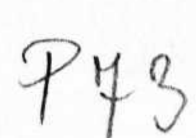
Certains maïs présentent des rougissements souvent accompagnés de mauvais développement des plantes (plantes chétives - mauvais enracinement). Ce type de manifestation est fréquent dans les sols trop soufflés et est lié aux conditions climatiques défavorables qui ont suivi la levée des maïs. Les symptômes disparaissent peu à peu. Aucune intervention n'est à envisager.

* **Pyrale** : le vol n'a pas encore démarré.

POMME DE TERRE : MILDIOU : RENOUVELER LA PROTECTION

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU
Publication Périodique :
CPPAP N° : 1848 DA
Abonnement Annuel : 95 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX



ALSACE : (88) 37.32.18
LORRAINE : (8) 337.26.45

P73

